

Critères de segmentation

Notre Compagnie se base sur des critères de segmentation (critères objectifs qui sont le résultat d'études statistiques) pour décider de l'acceptation d'un risque, de la tarification et de l'étendue des garanties. Ces critères permettent à la compagnie d'évaluer au mieux le risque à couvrir.

Les critères de segmentation utilisés par la Compagnie, leur justification et leurs impacts (sur l'acceptation, sur la tarification et sur l'étendue des couvertures) sont les suivants:

Critère de segmentation	Justification	Impact (Acceptation/Tarification/Couverture)
Âge de l'assuré	La probabilité de décès augmente avec l'âge	A T C
L'assuré est fumeur ou non	La probabilité de décès augmente pour les fumeurs	A T C
L'état de santé de l'assuré	La présence d'une affection médicale (par exemple, maladie, handicap, problème de santé, suites d'un accident,...) peut augmenter le risque de décès	A T C
La pratique de certains sports ou activités	La probabilité de décès augmente avec les sports et activités à risque	A T C
La profession de l'assuré	La profession peut augmenter le risque de décès (par exemple, en cas de travail en hauteur, de manipulations de matières explosives,...)	A T C
Un séjour à l'étranger	Le lieu du séjour, même temporaire, peut augmenter le risque de décès (par exemple pour cause de troubles, guerres, épidémies,...)	A T C
La fréquence de paiement des primes	La fréquence de paiement des primes influence le montant de la prime	T
La durée du contrat	Le risque de survenance du décès augmente lorsque la durée du contrat est plus longue	A T C
Le nombre d'assuré(s)	La probabilité de décès augmente avec le nombre d'assuré(s)	A T C